

6 Société et Culture

Urbanisme et Habitat/ Occupation illégale des logements sociaux d'Akanda et de Bikélé

Un sursis pour les squatteurs

C.O.

Libreville/Gabon

Le vice-Premier ministre, Bruno Ben Moubamba, qui les a reçus, a repoussé au mois de décembre l'échéance de leur déguerpissement, tout en donnant la possibilité à ceux qui le souhaitent de régulariser leur situation.

AFIN de mettre de l'ordre dans l'occupation "anarchique" des logements sociaux de la commune d'Akanda et de Bikélé (commune de Ntoun), le vice-Premier ministre, ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat social et du Logement, Bruno Ben Moubamba, assisté de sa déléguée, Edwige Essoukou, a reçu, vendredi dernier, les présidents des collectifs des occupants illégaux des dites cités.

Bruno Ben Moubamba a saisi l'occasion pour préciser à ses interlocuteurs la procédure légale permettant d'occuper lesdits logements, tout en relevant qu'en tant que membre du gouvernement issu de l'opposition, il n'a pas l'intention d'encourager

le désordre qui a caractérisé l'occupation anarchique de ces logements sociaux. Car, pour lui, si le désordre et le non respect de la loi sont encouragés dans notre pays, ce sont les plus forts qui vont écraser les plus faibles. Or, «l'État est là pour protéger les faibles et les forts.»

C'est cela le sens de la loi et du respect de l'autorité de l'État, a ajouté le membre du gouvernement, avant de marteler : «Moi, dans le dossier d'Akanda et de Bikélé, je ne reculerai pas.»

Face à l'obstination de certains squatteurs, Bruno Ben Moubamba y voit des mains invisibles à la manœuvre, avec l'objectif d'affaiblir l'autorité



Photo : Chris OYAME

Le vice-Premier ministre Bruno Ben Moubamba (d) et sa déléguée Edwige Essoukou.



Photo : Chris OYAME

Les présidents des collectifs des cités de Bikélé et d'Akanda.



Photo : Chris OYAME

La séance de travail présidée par le VPM a permis d'aplanir les incompréhensions.

de l'État. Mais lui se veut ferme et déterminé à déloger les récalcitrants, à l'échéance de décembre qu'il leur accordé, tout en se disant disposé à régulariser la situation de ceux qui en feront la demande, une fois sortis de ces loge-

ments déjà attribués à d'autres compatriotes. Les représentants des collectifs des occupants illégaux de ces logements sociaux ont tenu à rassurer le vice-Premier qu'il n'y a aucune manipulation politique dans leur action,

tout en précisant qu'affronter l'État n'a jamais été dans leur intention. «S'il (l'État) nous demande de sortir, nous sortirons. Vous n'aurez même pas besoin d'utiliser la force», ont-ils rassuré.

Ajoutant que ce qui est à l'origine d'un tel imbroglio, c'est le manque de communication de l'État envers les populations. Et que, au regard de l'évolution de ce dossier, le délai de déguerpissement (initialement fixé au mardi 15 novembre 2016) de plus de 800 familles en seulement quelques-jours leur posait problème. Un délai que le vice-Premier ministre en charge de l'Habitat a repoussé à début décembre 2016, échéance de rigueur.

Ici et ailleurs

• Médias

RDC : l'Unesco condamne l'assassinat d'un journaliste

Journaliste à la Radio télévision nationale congolaise (RTNC), Marcel Lubala a été abattu par des hommes armés, dans la nuit du 14 au 15 novembre, à Mbuji-Mayi, capitale de la province du Kasai-Oriental dans le centre du pays. Le corps du journaliste "est encore à la morgue" de la ville et "la date de l'enterrement n'est pas encore fixée", a indiqué, à l'AFP, Guy Robert Mulopo, directeur provincial de la RTNC au Kasai-Oriental.

La directrice générale de l'Unesco a condamné, hier, cet assassinat, dans un communiqué. "Je condamne le meurtre de Marcel Lubala", écrit Irina Bokova dans une communication publiée à Paris. "Les journalistes doivent pouvoir mener à bien leur mission, qui consiste à informer les citoyens, sans craindre pour leur vie. Je compte sur les autorités du pays pour qu'une enquête approfondie soit diligentée et que les auteurs de ce crime soient traduits en justice", ajoute le texte.

• Cinéma

Hollywood racheté ?

Le conglomérat de